



Colloque franco-allemand en partenariat avec la Friedrich-Ebert Stiftung

# Penser la sécurité européenne

*Perspectives franco-allemandes*

Lundi 7 mars 2016

Assemblée nationale – Salle Victor Hugo



---

## Compte-rendu

---

Ce compte-rendu présente les débats et conclusions du colloque organisé à l'Assemblée nationale le 7 mars 2016 par Europarténaires, en partenariat avec la Fondation Friedrich-Ebert, sur le thème : « *Penser la sécurité européenne – Perspectives franco-allemandes* ».

Ce colloque, introduit par **Hubert Védrine**, ancien ministre des affaires étrangères, s'est organisé autour de deux tables rondes. La première, animée par **Elisabeth Guigou**, présidente de la commission des affaires internationales de l'Assemblée nationale, ancienne ministre et présidente-fondatrice d'Europarténaires, a porté sur le thème « *Définir une nouvelle feuille de route pour la sécurité européenne* ».

Cet enjeu a été débattu par :

- **Nicole Gnesotto**, présidente du conseil d'administration de l'*Institut des hautes études de défense nationale*, professeur titulaire de la Chaire sur l'Union européenne au *Conservatoire national des arts et métiers*
- **Hans-Peter Bartels**, commissaire parlementaire aux forces armées de l'Allemagne et membre du *CEPS Task Force on European security and defence*
- **Antoine Bouvier**, président-directeur général de *MBDA*

La deuxième table ronde a porté sur la question « *Sécurité européenne, vers un pivot franco-allemand ?* ». Animée par **Jean-Noël Jeanneney**, professeur émérite des universités, ancien ministre

et président d'Europartenaires, cette table ronde a rassemblé les intervenants suivants :

- **François Heisbourg**, président de l'*International Institute for Strategic Studies (IISS)* et du *Centre de politique de sécurité de Genève (GCSP)*
- **Hans-Peter Bartels**, commissaire parlementaire aux forces armées de l'Allemagne et membre du *CEPS Task Force on European security and defence*
- **Patricia Adam**, présidente de la commission de la défense nationale et des forces armées à l'Assemblée nationale

Les débats se sont conclus sur une intervention d'**Elisabeth Guigou** ouvrant la voie à des perspectives communes.

\*\*\*

## Introduction

Les mots d'accueil de **Stefan Dehnert**, président de la Friedrich-Ebert Stiftung de Paris, ont permis de souligner les enjeux d'une réflexion sur la sécurité européenne. L'objectif du colloque est, selon lui, d'apporter des pistes de réflexion pour répondre aux exigences et aux défis auxquels la politique de sécurité européenne est confrontée. Dans un contexte où notre voisinage est fragilisé à l'Est, au Moyen-Orient et au Maghreb, il devient nécessaire d'établir une stratégie de défense. Toutefois, les différences entre les Etats-membres (différences de traditions, de conceptions de l'Etat), ne rendent pas la coopération aisée.

- *État des lieux : une absence de volonté politique pour prendre en charge la sécurité européenne.*

Ce constat est partagé par **Hubert Védrine**, qui qualifie le sujet de la sécurité européenne de « désespérant ». Selon lui, il existe un « désaccord historique des pays européens », empêchant toute avancée vers une défense plus européanisée. A chaque crise, ces désaccords resurgissent et le débat sur la sécurité européenne tourne en rond. L'Europe est souvent divisée en trois groupes ; les « pour », les « contre », et ceux qui ne veulent pas choisir.

H. Védrine explique qu'en termes classiques, la sécurité de l'Europe est aujourd'hui assurée. Grâce à l'Alliance atlantique, à la dissuasion nucléaire et à la dissuasion américaine, la sécurité européenne n'est pas menacée en termes militaires stricts. Il n'y a pas, par exemple, de risque d'invasion.

Toutefois, il existe une certaine frustration provenant du fait que la défense de l'Europe n'est pas assurée par les Européens. Après la Seconde Guerre mondiale, la sécurité européenne a été remise entre les mains des Etats-Unis. Après la Guerre froide, les Européens auraient pu profiter d'une période d'opportunité théorique pour tenter de prendre en charge la sécurité européenne. Fait inédit, Obama soutenait cette initiative. Mais malgré ces fenêtres d'opportunité, les mentalités profondes sont restées inchangées et il n'y a pas eu de réelle évolution. Selon H. Védrine, il existe un certain immobilisme des opinions européennes ; aucune force politique n'encourage de réels efforts pour développer la sécurité européenne notamment parce que les opinions publiques n'y sont pas favorables.

- *Des divergences sur l'analyse des menaces*

Le sujet de la sécurité européenne ne peut donc pas être traité qu'en termes militaires ; il faut intégrer ce que les populations considèrent comme des éléments d'insécurité. La difficulté réside dans

le fait que les menaces ne sont pas identifiées de la même manière par tout le monde. Les Polonais considèrent par exemple les Russes comme une menace alors que d'autres Etats-membres perçoivent le pays comme un fournisseur de gaz. De la même manière, il existe des divergences profondes sur la question de l'attitude à adopter vis-à-vis des Etats-Unis.

◦ *Quelles préconisations ?*

Pour H. Védrine, les crises peuvent constituer des fenêtres d'opportunité. Sur la question du terrorisme, il considère qu'une coordination des polices est nécessaire. Il admet toutefois que cet objectif est, pour le moment, difficilement réalisable au vu de la tendance des polices à garder leurs informations.

L'ancien ministre des affaires étrangères préconise également l'établissement d'une **base commune de référence**, en incitant les pays ayant des positions antagonistes sur des sujets précis à travailler ensemble sur une politique de synthèse, synthèse qui pourrait ensuite être présentée en Conseil Européen. Ce compromis serait alors applicable aux 28. Cette base commune de référence empêcherait la résurgence de désaccords profonds à chaque crise.

## I. Définir une nouvelle feuille de route européenne

◦ *Réformer une politique de sécurité devenue inadaptée*

Pour **Nicole Gnesotto**, le paysage de la sécurité européenne a fortement évolué depuis la création de la Politique de Sécurité et de Défense Commune (PSDC) et sa mise en œuvre en 2003. L'Europe a dû faire face à une coïncidence de crises stratégiques graves et durables, sans solution militaire efficace. Elle affirme qu'il y a un *continuum* certain entre la sécurité intérieure et la sécurité extérieure. Le terrorisme et la crise des réfugiés sont la manifestation intérieure de crises non résolues à l'extérieur, nous sommes face à un « effet boomerang »

Dans ce contexte, les institutions créées dans le cadre de la PSDC sont inadaptées. Leur objectif était la gestion des crises des autres, et non la gestion de crises sur le terrain européen. Or, le terrorisme nous oblige aujourd'hui à repenser la sécurité européenne. La lutte contre le terrorisme étant une prérogative régalienne, nous avons du mal à appréhender cette menace de manière globale.

Nous assistons également, selon N. Gnesotto, à une « révolution » en matière de défense et de sécurité en Europe : cette question qui était auparavant technique est désormais devenue une **question citoyenne**. La sécurité constitue aujourd'hui une demande prioritaire des citoyens, au même titre que la prospérité. Ce sont deux contrats de base que l'UE n'arrive pas à honorer.

N. Gnesotto propose une réforme qui passerait par une **politisation et une globalisation de la sécurité et de la défense**. A ce titre, elle recommande la création d'un **Conseil de sécurité européen** qui se réunirait une à deux fois par an. Cette recommandation est par ailleurs soutenue par Elisabeth Guigou. De même, elle préconise une mise en cohérence stratégique de la politique de sécurité autour de trois niveaux :

- un *volet intérieur*, regroupant le PNR (registre des passagers aériens), la lutte contre le terrorisme et l'échange de renseignements
- un *volet frontières*, avec un droit d'asile européen et des gardes-frontières communs
- un *volet extérieur*, prévoyant éventuellement des interventions extérieures en Afrique ou au Moyen-Orient

- *Favoriser la mutualisation des capacités*

**Hans-Peter Bartels** rejoint le constat de Nicole Gnesotto sur les défaillances de la PSDC, qui constitue selon lui le pilier le plus faible de la construction européenne. Il affirme que les Européens doivent se soucier de leurs capacités militaires pour faire face à des problèmes qui ne seront pas résolus par les Etats-Unis. Le commissaire parlementaire aux forces armées de l'Allemagne préconise la **création d'une armée européenne** pour pallier à cette faiblesse, armée qui remplacerait à terme les armées nationales. L'Union compte aujourd'hui 1,5 million de soldats dans ses 28 Etats-membres, ce qui est plus qu'en Russie et aux Etats-Unis. H.P. Bartels estime qu'en fusionnant ces forces armées ainsi que les budgets de défense, l'utilisation de ces capacités gagnerait grandement en efficacité.

**Nicole Gnesotto** émet toutefois des doutes quant à la pertinence d'une armée européenne commune. Elle estime qu'une telle armée serait, certes, la « cerise sur le gâteau » mais ne constituerait en aucun cas la "farine" pour réaliser ce gâteau. Selon elle, « la plus belle armée du monde est inutile si l'on est pas d'accord sur la manière dont l'utiliser sur le plan politique ».

H.P. Bartels met l'accent sur **les formes de coopération européenne qui existent déjà** et qui doivent, selon lui, servir d'exemple. Dans le domaine de la Marine par exemple, les Néerlandais et les Belges coopèrent à différents niveaux; instruction du personnel, entraînement, soutien logistique etc.<sup>1</sup> Les Pays-Bas et l'Allemagne coopèrent également avec une forme d'intégration de leurs brigades<sup>2</sup>, et envisagent une fusion de leurs forces terrestres. Les deux pays travaillent aussi ensemble dans le domaine de la Marine, les bataillons étant trop petits pour faire cavalier seul. La coopération entre la France et l'Allemagne est également citée à travers la brigade franco-allemande<sup>3</sup>, comprenant un Etat-major commun. Cependant, selon H.P. Bartels, cette brigade commune manque d'efficacité en raison de l'absence de règles communes.

Tous ces exemples doivent être selon lui suivis afin d'approfondir la coopération européenne en matière de défense et de sécurité. Il faut recréer, au sein de l'espace européen, le concept de *framework nation* de l'OTAN, dans l'idée de mutualiser les capacités des différents pays. Le commissaire parlementaire aux forces armées de l'Allemagne reconnaît toutefois que ces évolutions ne pourront être proposées avant le 23 Juin, date du référendum britannique. Si les sensibilités britanniques doivent être ménagées d'ici là, l'objectif de coopération permanente et structurée dans le domaine de la défense européenne devra être réaffirmé une fois le référendum passé.

- *Vers l'autonomie stratégique? Le point de vue de l'industrie de défense.*

**Antoine Bouvier** explique que MBDA, société industrielle de défense dont il est le président-directeur général, a l'ambition de faire partie de la « communauté de défense ». Pour A. Bouvier, la spécificité de l'industrie de défense relève des questions politiques et morales qu'elle soulève, et de la question de sa finalité. Ce type d'industrie ne traite en effet pas avec des clients, mais délivre des capacités militaires à des Etats souverains. Or, la finalité de l'industrie européenne de défense est assez floue en comparaison avec l'industrie de défense américaine, dont l'objectif affiché est clairement le *leadership*, la suprématie et l'indépendance militaire.

Le PDG de MBDA propose trois niveaux d'analyse pour appréhender le débat entre les Etats européens sur la finalité de l'industrie de défense:

- considérer l'industrie de défense comme un secteur industriel comme un autre
- à un niveau plus stratégique, considérer l'industrie de défense comme une condition *sine qua non* à l'alignement des capacités militaires

---

1 [http://www.lemonde.fr/idees/article/2012/06/05/le-partage-des-capacites-entre-europeens-est-deja-une-realite\\_1713204\\_3232.html](http://www.lemonde.fr/idees/article/2012/06/05/le-partage-des-capacites-entre-europeens-est-deja-une-realite_1713204_3232.html)

2 <http://www.rfi.fr/europe/20130607-armee-neerlandaise-passe-sous-tutelle-allemande>

3 <http://www.defense.gouv.fr/terre/presentation/organisation-des-forces/brigades/brigade-franco-allemande>

- suivant le niveau défini par le Conseil européen de Décembre 2013<sup>4</sup>, considérer que l'industrie de défense a pour mission de renforcer **l'autonomie stratégique** de l'Europe.

A. Bouvier définit l'autonomie stratégique comme la « liberté d'appréciation, de décision et d'action ». Il s'agit donc d'un terme assez fort et ambitieux en matière de sécurité et de défense. Néanmoins, après 2013, cet objectif s'est dilué dans le processus politique et n'a pas été mentionné lors du Conseil européen de Juin 2015. La question d'A. Bouvier est donc: peut-on se satisfaire d'une Europe spécialisée dans les missions de maintien de la paix, de gestion de crises et de traitement des questions de voisinage? Ou doit-on aller plus loin?

Le PDG de MBDA rappelle que le niveau d'ambition fixé au niveau politique par le rapport de la Haute Représentante de l'UE et par les travaux de la Commission déterminera directement le niveau d'ambition, la finalité, la politique produits et l'investissement dans certaines technologies de l'industrie de défense. Or, les capacités militaires devant être maîtrisées (sécurité de l'approvisionnement, liberté d'emploi et accès sans restriction aux données techniques), il est nécessaire selon A. Bouvier d'avoir une industrie de défense ambitieuse pour maîtriser cette technologie critique. Il conclue en remarquant que, si la défense fait bien partie d'un ensemble qu'est la sécurité, penser "sécurité" sans penser "défense" équivaut à rentrer dans une logique de contribution quantitative et non dans une logique d'autonomie stratégique.

**Nicole Gnesotto** réagit à l'intervention d'A. Bouvier en remarquant que le niveau d'ambition qu'affichera Federica Mogherini dans sa stratégie présentée au Conseil européen le 23 juin sera sûrement source de déception en raison du référendum britannique. **Elisabeth Guigou** estime quant à elle que la dépression entre l'ambition du Conseil européen de décembre 2013 et celui de Juin 2015 sur les questions de sécurité est en partie due au fait que ces questions n'ont pas été débattues en 2015. Cela rend, selon elle, d'autant plus nécessaire la création d'un Conseil de sécurité dédié aux questions de sécurité et de défense, comme le préconise N. Gnesotto.

## II. Sécurité européenne; vers un pivot franco-allemand?

### ◦ *Volonté politique et analyse des menaces: des progrès à faire*

**Jean-Noël Jeanneney** ouvre la deuxième table ronde en rappelant la formule du général de Gaulle qui estimait que toute politique extérieure n'a de sens « que par la diplomatie qu'elle exprime, l'armée qui la soutient, la police qui la couvre ». J-N Jeanneney estime qu'on ne peut déléguer la sécurité à d'autres que soi. La question du *Brexit* rend encore plus urgente la nécessité de nous entendre, mais nos réactions sont encore marquées par nos mémoires courtes et lointaines.

Selon **Patricia Adam**, l'Europe a longtemps été une île coupée du monde au niveau stratégique. Les Européens ont été naïfs; nous n'avons eu de cesse de diminuer nos budgets de défense. En effet, le budget de défense a diminué de moitié sur les quinze dernières années. Si certains pays remontent en puissance (France, Allemagne, Suède, Grande-Bretagne, Pologne), il faudra du temps avant d'en vérifier les effets. Pour P. Adam, **l'absence de décision et de volonté politique** reste un problème majeur. L'Europe ne peut aspirer à être puissante sans prendre en compte la nécessité d'avoir une *task force* européenne.

Il y a selon elle un véritable **continuum entre sécurité et défense**, et elle prêche pour qu'il y ait, en ce sens, une commission de la défense et de la sécurité nationale à l'Assemblée nationale. La défense est déjà présente sur le territoire français, par exemple sous la forme de l'opération Sentinelle<sup>5</sup>.

4 [http://www.senat.fr/fileadmin/Fichiers/Images/commission/affaires\\_europeennes/Conclusions\\_CE/bruxelles\\_dec2013.pdf](http://www.senat.fr/fileadmin/Fichiers/Images/commission/affaires_europeennes/Conclusions_CE/bruxelles_dec2013.pdf)

5 <http://www.defense.gouv.fr/operations/actualites/sentinelle-50-000-militaires-deployes-depuis-le-debut-de-l-operation>

P. Adam explique qu'au niveau européen, nous disposons de beaucoup de mécanismes : Agence de Défense européenne, entraînements communs des forces militaires, coopération des Etats-majors etc. Les armées savent donc travailler ensemble, le problème vient plutôt du niveau politique mais aussi budgétaire. En effet, la présidente de la commission de la défense nationale et des forces armées affirme que le pacte de stabilité a contribué à faire diminuer les budgets européens en matière de défense. Les pays de l'OTAN ont tous signé l'objectif de 2% du PIB national consacré à la défense<sup>6</sup>, mais beaucoup sont encore très loin de cet objectif.

La crise financière et le pacte de stabilité n'ont donc pas aidé à construire une politique de défense commune. La volonté de réduire les déficits a conduit à un désengagement sur les questions de sécurité et de défense, et ce malgré le retour de la violence et de la conflictualité.

P. Adam préconise également la création d'un Livre Blanc européen pour établir une vision commune et **définir les menaces**. Pour le moment, la définition des menaces fait encore en débat, y compris au sein du couple franco-allemand. Par exemple, les Allemands ont interprété l'intervention au Mali comme une forme d'interventionnisme dans une colonie française; selon eux la réelle menace était en Syrie et en Turquie. La présidente estime que les Européens doivent travailler sur deux types de menaces; la menace terroriste mais aussi la menace des Etats-forts, en assurant le respect du droit international et des frontières.

Elle estime également que la coopération européenne doit être renforcée sur le renseignement et sur le *CYBER*. Des programmes communs, très fonctionnels, existent déjà: le programme *MUSIS*<sup>7</sup> au niveau satellitaire, ou encore l'alliance Nexter-KMW.

- *Des divergences sur la conception de l'unilatéralisme*

**Hans-Peter Bartels** estime que la France se rapproche des Etats-Unis en adoptant une attitude plus interventionniste que l'Allemagne, et en misant sur sa capacité d'action unilatérale. Il considère que cette perspective unilatérale ne peut pas constituer une solution effective pour l'Union européenne; personne ne doit faire cavalier seul. Cet avis est partagé par S.E. Madame **Veronika Wand-Danielsson**, Ambassadeur de Suède, qui regrette que certains grands pays européens s'investissent beaucoup en dehors de la coopération européenne, par exemple avec le Format Normandie. Pour l'ambassadeur, il faut tenter de réunir le plus de pays possibles dans des interventions, les "*coalitions of the willing*"<sup>8</sup> en Irak ou en Syrie remettent en question la volonté d'agir en commun.

Sur la question de l'intervention française au Mali, H.P. Bartels estime que si la cause était juste en raison de la menace terroriste au nord du pays, la France aurait dû consulter le Conseil européen avant d'envoyer la facture à l'Union européenne.

Le point de vue d'Hans-Peter Bartels est néanmoins contesté par **François Heisbourg**. Ce dernier considère que, sur la question du Mali, il est choquant de devoir payer la double peine: mettre à risque les soldats et payer ensuite soi-même la facture. Il pose également la question de l'absence de *battlegroups*<sup>9</sup> au Mali, alors que c'était au tour de l'Allemagne, de la Pologne et de la France de former un *battlegroup*. Pour F. Heisbourg, l'explication est simple; « les Allemands n'avaient aucune envie d'y aller et les Polonais ne savaient pas où c'était ». Pour F. Heisbourg, cette intervention française n'a donc pas été guidée par une volonté d'agir unilatéralement; les Français sont intervenus seuls parce que personne d'autre - Allemagne comprise - ne souhaitait intervenir.

6 [http://www.nato.int/cps/fr/natohq/official\\_texts\\_112964.htm](http://www.nato.int/cps/fr/natohq/official_texts_112964.htm)

7 <http://www.defense.gouv.fr/dga/equipement/information-communication-espace/musis>

8 Le terme désigne un groupe de pays alliés généralement conduit par les Etats-Unis intervenant militairement.

9 [http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms\\_data/docs/pressdata/fr/esdp/91846.pdf](http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/fr/esdp/91846.pdf)

Selon F. Heisbourg, l'accusation d'unilatéralisme peut aussi valoir pour l'Allemagne. Il affirme que lors de l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU de la résolution 1973<sup>10</sup> instaurant un régime d'exclusion aérienne en Libye et renforçant l'embargo sur les armes, l'Allemagne s'est abstenue unilatéralement alors que l'ONU proposait un acte multilatéral.

Enfin, **Patricia Adam** explique le souhait de la France de conserver une capacité à intervenir seule en constatant que la France est aujourd'hui le seul pays européen capable d'intervenir en autonomie. Selon elle, l'Europe n'a encore jamais démontré qu'il était possible de prendre la décision d'intervenir immédiatement. Sur la Libye, elle considère que les Britanniques n'auraient pas pu intervenir sans les Français en raison d'un manque de capacités autonomes.

Si H.P. Bartels considère que l'unilatéralisme n'est pas une solution effective, F. Heisbourg et P. Adam estiment qu'en raison des faiblesses capacitaires et du manque d'autonomie des Etats européens en matière de sécurité et de défense, la France ne peut abandonner cette perspective unilatérale tant qu'un meilleur système ne sera pas trouvé.

- *Un couple franco-allemand vital mais qui peine à s'accorder sur l'utilisation des capacités*

Selon **François Heisbourg**, le franco-allemand reste vital pour l'Europe. S'il disparaît, l'intérêt français et l'intérêt allemand seront gravement affectés. Il exprime toutefois une inquiétude quant à l'attitude de l'Allemagne et considère que le pays s'est montré moins volontaire pour participer à des opérations militaires ces dix dernières années. Il affirme que pendant cette période, rien de concret n'a été possible avec les Allemands; la grande fusion entre *Airbus* et *BAE Systems*<sup>11</sup> prévue en 2012 a été refusée par l'Allemagne, et le pays s'est abstenu sur la résolution du Conseil de Sécurité 1973 sur la Libye. De plus, les Allemands remettent selon lui en cause les «excellents accords» Schmidt-Debré régissant la coopération militaro-industrielle<sup>12</sup>. L'attitude allemande encourage la France à se tourner vers le Royaume-Uni; nous avons par exemple signé en 2010 les accords de *Lancaster House*<sup>13</sup> avec les Britanniques, jetant les bases d'une coopération nucléaire et des forces armées. Certains programmes franco-britanniques s'avèrent très prometteurs, par exemple dans le domaine stratégique des drones de combat.

F. Heisbourg regrette ce qu'il qualifie comme une perte d'enthousiasme allemand. Il rappelle que jusqu'à la fin des années 90 la situation était différente; il y a eu une complicité entre les ministères de la Défense français et allemands dans la crise des Euromissiles, l'Allemagne aspirait à être un acteur «normal» en matière de défense et le couple franco-allemand bâtissait ensemble la défense européenne.

Pour **Hans-Peter Bartels**, la volonté de coopération est aussi intense du côté allemand que du côté français. 1,17% du PIB de l'Allemagne est actuellement consacré à la défense; il considère qu'il faut augmenter ce budget mais que cela ne réglerait pas tout. Selon lui, il est nécessaire d'investir non pas dans des capacités unilatérales mais dans des capacités communes.

Sur la question libyenne, H-P. Bartels estime qu'une décision collective, incluant l'Allemagne, aurait été souhaitable avant de décider d'une action militaire; l'Allemagne s'est simplement abstenue sans empêcher l'action collective car c'était pour eux « choisir entre la peste et le choléra ».

10 <http://www.un.org/press/fr/2011/CS10200.doc.htm>

11 [http://lexpansion.lexpress.fr/entreprises/echec-de-la-fusion-eads-bae-les-gagnants-les-perdants\\_1330063.html](http://lexpansion.lexpress.fr/entreprises/echec-de-la-fusion-eads-bae-les-gagnants-les-perdants_1330063.html)

12 <http://www.la-croix.com/Actualite/Europe/Y-a-t-il-un-desaccord-franco-allemand-sur-les-ventes-d-armes-2014-12-17-1255199>

13 <http://blogs.fco.gov.uk/fr/peterricketts/2015/11/04/traites-de-lancaster-house-cinq-ans-apres/>

Selon le commissaire aux forces armées de l'Allemagne, dans un contexte où il est difficile de prévoir les menaces à long terme, il faut se préparer à faire face aux menaces d'ores et déjà identifiées avec un renforcement de la défense collective. Or, **les actions militaires axées vers le terrain extérieur ne relèvent pas de la défense collective.**

H.P. Bartels propose ainsi de mutualiser davantage un certain nombre de capacités.

**François Heisbourg** répond à H-P Bartels sur la question de la mutualisation des capacités en affirmant que, selon lui, la mutualisation ne peut fonctionner qu'à partir du moment où l'on peut compter sur son partenaire. Or, il considère que cela n'est pas forcément le cas avec l'Allemagne. Il cite un exemple otanien; la mutualisation existe au sein de l'OTAN avec les avions *AWACS* basés en Allemagne<sup>14</sup>. Or, pendant la guerre de Libye, les équipages allemands n'étaient pas autorisés à participer aux missions survolant la Libye. Les avions étant basés en Allemagne, 40% du personnel ne pouvait pas opérer et il a fallu chercher en urgence du personnel dans d'autres pays. Dans cette situation, la mutualisation n'a pas été efficace et il a été difficile, en raison de la neutralité allemande, de se servir de ces *AWACS* basés en Allemagne.

## Conclusion

**Elisabeth Guigou** conclue le colloque en déclarant que la sécurité européenne est un chantier majeur et crucial, mettant en jeu l'avenir même de l'Europe. L'instabilité du voisinage rend les choses difficiles mais rend également indispensable une stratégie de sécurité reposant sur la capacité à réagir rapidement mais aussi sur la capacité à déterminer des stratégies sur le temps long.

En matière de sécurité, l'Europe est un échelon indispensable qui doit non pas remplacer les stratégies nationales mais les compléter. Des replis nationaux seraient une illusion qui feraient de tous les pays des perdants. Il y a un continuum entre la sécurité intérieure et extérieure: pour garder de la souveraineté, nous avons besoin de la partager.

Selon E. Guigou, il est nécessaire de remplir les engagements pris sur la question des réfugiés, cela constitue un devoir politique et moral. Un travail en amont sur le contrôle des frontières extérieures et sur l'harmonisation des politiques d'asile et d'immigration aurait par ailleurs évité la situation que l'on connaît aujourd'hui. Il nous faut également, selon elle, tirer les leçons des échecs en Afghanistan, en Irak et en Libye. Elle affirme : « **L'intervention militaire n'est pas un but en soi, elle doit favoriser une solution politique.** »

Sur la question de la Russie, le franco-allemand fonctionne. Le format Normandie a permis les accords de Minsk qui ont le mérite de favoriser un dialogue au plus haut niveau, même si ces accords ne sont pas forcément respectés ni du côté russe ni du côté ukrainien.

Pour terminer sur une note optimiste, E. Guigou rappelle qu'il y a entre la France et l'Allemagne une vraie solidarité sur la question du Mali. Le Bundestag a récemment voté, en réponse à la demande de la France dans le cadre de l'article 42, par 7 du traité de l'UE, la participation de l'Allemagne à la coalition internationale contre Daesh en Syrie. Cette prise de décision a d'ailleurs été très rapide. Elle tient également à rappeler que le Bundestag a voté une capacité d'engagement jusqu'à 1200 hommes qui s'ajoutent aux 3000 hommes déjà en opération extérieure en Allemagne.

---

14 [http://www.nato.int/cps/fr/natohq/topics\\_48904.htm](http://www.nato.int/cps/fr/natohq/topics_48904.htm)



## BIBLIOGRAPHIE

- Commission européenne, [\*Communiqué de presse\*](#), *L'UE pose les jalons d'une coopération ambitieuse en matière de défense et de sécurité*, 8 mai 2015
- Présidence de la République, [\*Communiqué\*](#), *Compte-rendu du Conseil des ministres franco-allemand à Berlin*, 31 mars 2015
- Olivier de France, [\*Tribune\*](#), *Défense européenne: la fin de l'éclaircie*. Institut des Relations Internationales et Stratégiques (IRIS), 30 juin 2015
- *Engager l'Europe dans le Monde*, [\*Manifeste\*](#) de la Task force de *Notre Europe* composée de Jacques Delors, Pascal Lamy, António Vitorino, Eneko Landaburu, Etienne Davignon, Nicole Gnesotto, Elisabeth Guigou, Philippe de Schoutheete, Elvire Fabry et Sami Andoura, 18 juin 2014
- « France et Allemagne s'avèrent isolées sur le projet d'une armée européenne », *Euractiv*, 27 mars 2015 - [\*Article\*](#)
- Nicolas Gros-Verheyde, « Les douze points faibles de la PSDC à résoudre d'urgence », *Bruxelles2*, 21 avril 2015 - [\*Article\*](#)
- Rafael Guillermo Lopez Juarez, [\*Synthèse\*](#) du colloque « Penser la sécurité européenne : perspectives franco-allemandes », *La revue civique*, mars 2016